Niveau :	**MASTER**					**Année**
Domaine :	**ARTS, LETTRES, LANGUES**					**M2**
Mention :	**PHILOSOPHIE**					
Spécialité :	**PHILOSOPHIE et MONDE PROFESSIONNEL**					120 ECTS
Volume horaire étudiant :	**165 h**	3 h	h	h	10 semaines	**178 h**
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	Total
Formation dispensée en :	[X] français		[ ] anglais			

Contacts

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Pierre ANCET Maître de Conférence Faculté des Lettres, Bureau 439 2 boulevard Gabriel, 21000 DIJON 06 72 16 06 87 pierre.ancet@u-bourgogne.fr	**Manitra Rakotoarison** Faculté des Lettres, Bureau 136 A 2 boulevard Gabriel, 21000 DIJON 03.80.39.55.81 Manitra.Rakotoarison@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement : U.F.R. Lettres et Philosophie 2 Bd Gabriel 21000 DIJON	

Objectifs de la formation et débouchés

■ Objectifs :

Le cursus généraliste des étudiants de philosophie, combiné à une sensibilisation au monde du travail les rend plus aptes à la flexibilité souvent exigée par le marché du travail.

L'avantage et l'originalité de cette double formation université-entreprise (un semestre de formation par l'expérience professionnelle) est, d'une part, de s'articuler sur les études de philosophie et de sciences humaines en amont sans constituer des doublons des autres spécialités professionnalisées existantes, et, d'autre part, de permettre à l'étudiant de prendre contact avec la réalité de l'entreprise pour construire son projet professionnel.

Le titulaire de ce diplôme doit être capable à terme de développer et porter un projet au sein d'une organisation (entreprise, association…), d'accompagner et de conseiller les dirigeants d'entreprise dans l'élaboration de stratégies de transformation d'adaptation et de conduite du changement (notamment dans le domaine de l'éthique, de la lutte contre les discriminations, etc.)

■ Débouchés du diplôme :

Les emplois visés sont : chargé d'étude et de projet, consultant et conseiller en organisation et en formation, en particulier dans le champ des ressources humaines.

Les diplômés peuvent exercer leurs fonctions dans les milieux de l'économie sociale et solidaire, le secteur associatif, médico-social, la formation, la communication (interne, externe, édition, presse …)

Les principaux débouchés sont donc :

- Le conseil en organisation
- La formation et le conseil en formation
- La communication d'entreprise
- La coordination pédagogique

Modalités d'accès

Conditions d'accès

• être titulaire d'une première année de master dans la spécialité ou d'une maîtrise de philosophie ou encore d'un titre permettant de demander une équivalence (notamment master SHS)

Inscription. Dossier de candidature :

• Les étudiants préalablement inscrits à l'université de Bourgogne prendront directement contact avec le responsable pédagogique de la formation en vue d'obtenir une autorisation d'inscription.

Pièces à fournir :

- Imprimé à retirer à la scolarité Bureau 136 A ou par mail (manitra.rakotoarison@u-bourgogne.fr) et à rendre après signature du responsable de la formation (pierre.ancet@u-bourgogne.fr)
- un *curriculum vitae*,
- une lettre de motivation

• Les étudiants n'ayant pas effectué leur cursus universitaire à l'université de Bourgogne ou l'ayant effectué hors de la section philosophie doivent ajouter à ces éléments :

- un document de validation d'acquis disponible par mail auprès de Mme Rakotoarison (Manitra.Rakotoarison@u-bourgogne.fr)

Leur inscription est conditionnée à l'autorisation d'inscription par le responsable de la formation

Les candidats titulaires de diplômes étrangers doivent constituer, si l'équivalence de leur diplôme n'est pas réglementaire et reconnue, un dossier via CAMPUS France et le service des relations internationales de l'Université de Bourgogne qui sera soumis à la commission pédagogique des masters.

Organisation et descriptif des études :

■ tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis (M2)

MASTER 2 PHILOSOPHIE ET MONDE PROFESSIONNEL

Intitulé et nature des UE	Volume horaire		Crédits ECTS	Examens sessions 1-2	Coeff
SEMESTRE 3	**CM**	**TD**			
UE 1 – Communication et organisations	**25 h**		**6**		**1**
- **communication d'entreprise** (mutualisé avec M1 IMI) - **Théories des organisations** (mutualisé avec M1 AES)	12h 13h		3 3	*Selon la filière*	
UE 2 – Culture et communication	**24h**		**6**		**1**
- Droit du numérique (mutualisé avec M1 IMI) **- Conduite de projet** (mutualisé avec M1 IMI)	12 h 12h		3 3	*Selon la filière*	
UE 3 – psychologie sociale et communication	**20h**	**3h**	**6**		**1**
- Communications, langages et représentations sociales au travail (Mutualisé avec le M2Pro psychologie du travail, management des relations humaines et des communications) **- Communications, prises de décisions et conflits dans les organisations** (Mutualisé avec le M2Pro psychologie du travail)	6 h 14 h	3 h	3 3	*Selon la filière*	
UE 4 – Philosophie et culture générale	**48h**		**6**		**1**
- **Esthétique et herméneutique (philosophie et travail)** (M2) et un autre cours de philosophie au choix : - Philosophie générale (M1 ou M2) - Phénoménologie contemporaine (M1)	24h 24h		3 3	*Examen oral ou écrit (contrôle terminal)*	
UE 5 – UE libre	**48 h**		**6**		**1**

1 cours au choix : Un cours de langue au choix	24h		2	CC	
Option intra ou inter master : choix cours M1, M2 agrégation au sein des cours proposés par l'UFR au 1er semestre… modulable en fonction du projet professionnel propre à l'étudiant	24h		4	*Examen oral ou écrit (contrôle terminal)*	
TOTAL SEMESTRE 3	**165 h**	**3h**	**30**		

Intitulé et nature des UE	**Volume horaire**		**Crédits ECTS**	**Examens sessions 1-2**	**Coeff**
SEMESTRE 4	**CM**	**TD**			
UE – Stage en entreprise et rapport stage			**30**		**7**
Suivi de stage (durée : au moins 10 semaines)					
TOTAL SEMESTRE 4			**30**		

■ Modalités de contrôle des connaissances

1 – Régime général

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

1.1 - Sessions d'examen

Une session à la fin de chaque semestre et une session de rattrapage en juin avec possibilité de retour des mémoires et rapport de stage en septembre.

■ Inscriptions pédagogiques

Les inscriptions pédagogiques aux examens, distinctes des inscriptions administratives, sont obligatoires. Elles ont lieu courant novembre (bureau 136A, 1er étage). Les dates précises sont communiquées par voie d'affichage.
Pour le stage, il est indispensable de signer une convention, imprimé à retirer au bureau 136 A.

2 - Validation du Master

● ***Règles de validation et de capitalisation :***

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.